

# Nouvelles sahraouies

## APRÈS LA TUNISIE ET L'ÉGYPTE



## LE MAROC???

## NOUVELLES BRÈVES

**31 janvier 2011**

### **Une manifestation violemment dispersée à Tanger et appel à d'autres dans plusieurs villes du Maroc**

Les forces de sécurité marocaines ont brutalement dispersé une manifestation organisée par l'association marocaine «Attac Maroc» dans la ville de Tanger en protestation contre les dures conditions de vie sociale et la hausse des prix, notamment les aliments de base, ont rapporté des medias marocains

**31 janvier**

### **Addis Abeba: le Président de la République sahraouie appelle l'Union Africaine à imposer des sanctions économiques au Maroc**

Le Président de la République de la RASD, Mohamed Abdelaziz, a appelé l'Union Africaine à prendre des «mesures concrètes», telles l'entrée de la RASD dans les organisations internationales et l'application de sanctions économiques contre le Maroc, a-t-on indiqué de source proche de la délégation présidentielle.

**31 janvier**

### **La Polisario appelle l'UE à exclure les eaux territoriales du Sahara Occidental de l'accord de pêche avec le Maroc**

Le représentant par intérim du Front Polisario auprès de l'Union européenne, Mohamed Yeslem Beissat, a demandé à l'Union européenne d'exclure les eaux territoriales du Sahara Occidental de l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc qui sera renouvelé prochainement, selon un communiqué publié à Bruxelles.

**31 janvier**

### **Appel à des manifestations contre le régime du Maroc le 27 février prochain**

Un groupe de jeunes Marocains a lancé des appels à travers «Facebook» pour l'organisation de manifestations le 27 février prochain dans l'ensemble du ter-

ritoire marocain, réclamant la libre participation politique, l'alternance du pouvoir, les Droits de l'Homme et les droits à l'emploi.

**1<sup>er</sup> février**

### **Rabat continue de vider le territoire sahraoui de sa jeunesse**

Le représentant du Front Polisario en Espagne a critiqué la politique menée par le gouvernement marocain visant à nettoyer les territoires occupés du Sahara Occidental de sa jeunesse.

**11 février**

### **La réunion de Genève sur les mesures de confiance entre le Polisario et le Maroc a été «positive»**

La réunion de Genève sur les mesures de confiance entre le Polisario et le Maroc a été positive, a déclaré le coordinateur sahraoui avec la Minurso, chargé du dossier du référendum, Mohamed Khadad, affirmant que le Maroc «ne pourra plus à l'avenir empêcher les fonctionnaires du HCR d'accéder librement aux familles» concernées par les échanges de visites dans le territoire sahraoui occupé.

## SOMMAIRE

<i>Nouvelles brèves</i>	2
<i>Editorial</i>	3
<i>Tunis, Egypte, Maroc, ces dictatures amies</i>	4
<i>Suite des événements du 8 novembre</i>	8
<i>Suite du procès des 7 Sahraouis</i>	10
<i>Disparus sahraouis et marocains</i>	11
<i>Festival international du film et du forum des Droits de l'Homme</i>	12
<i>Le Birdhso à l'Ecosoc</i>	13
<i>Un cours de langue arabe</i>	14

# LE PRINTEMPS DES PEUPLES LIBRES

## Le peuple sahraoui doit être sur la liste

Au moment où nous écrivons ces lignes, Ben Ali est tombé, Moubarak est parti. Les peuples sont en liesse. Les peuples tunisien et égyptien ont montré leur détermination à changer et à rechercher une démocratie dont nous saurons bientôt quels seront ses contours. Il est fort probable que ces exemples feront tâche d'huile. Émeutes au Yémen, premiers rassemblements en Algérie et appels à manifester au Maroc

Nous voudrions rappeler ici qu'en novembre dernier des milliers de Sahraouis se sont exilés à l'intérieur même de leur pays occupé – une façon pour eux de quitter symboliquement l'espace urbain colonial – dans le camp de Gdeim Izik. Nous avons relaté la violence de la répression qui a suivi dans notre dernier bulletin. Cependant, des dernières émeutes d'El Ayoun de la fin de l'année jusqu'aux derniers événements de février où des travailleurs sahraouis des mines de phosphate de Fos-Boucraa manifestent, la volonté sahraouie ne fléchit pas.

La grande différence qui s'affiche entre les manifestations sahraouies et celles des autres peuples arabes notamment, s'observe dans la façon dont la presse nationale et internationale relate les événements. La presse sait ou se fait dicter aussi sur quoi elle intervient et sur quoi elle se tait. Rappelons que le Maroc avait interdit aux journalistes de se rendre dans la région. Chère Liberté de la presse!

Ces dernières semaines, tous les réseaux sociaux se sont engagés pour le changement, internet a joué un rôle non négligeable pour la rapidité de l'information malgré les obstacles mis en place par les gouvernements. Le peuple sahraoui a déjà fait de gros progrès dans ce sens mais le Maroc ne se prive pas de contrôler internet et de lancer

une guerre sans merci aux sites qui dénoncent ses exactions. On croit parfois se heurter à un plafond de verre au-delà duquel il est très difficile de progresser.

En Tunisie comme au Maroc, certains gouvernements et principalement la France, ont été pris la main dans le sac. Sans penser un instant à la dépendance



que créent les voyages et les cadeaux, les ministres français ont minimisé leurs erreurs et ne comprennent pas vraiment ce qu'on leur reproche. Cette pratique est tellement ancienne et habituelle. D'autant plus que leur chef, Nicolas Sarkozy et sa femme, ont utilisé les mêmes tuyaux. Le climat du Maroc, dans les palais du roi, a l'air de leur convenir. C'est ami-ami. Jusqu'à quand? Les scandales actuels influenceront-ils les relations quasi fusionnelles qui lient de très nombreux politiciens français au plus haut niveau de gauche comme de droite, au roi du Maroc. Il n'est pas nécessaire, Monsieur Sarkozy, d'attendre le réveil du peuple marocain et une solidarité attendue entre les peuples sahraoui et marocain pour renoncer à fricoter avec ce régime, à le soutenir contre le droit et à accepter enfin librement la légitimité des résolutions onusiennes sur le Sahara Occidental plutôt que de vous les faire imposer.

14.02.2011

# TUNISIE, EGYPTE, MAROC

## Ces «dictatures amies»

par Ignacio Ramonet, rédacteur en chef du Monde diplomatique et Président de l'association «Mémoire des luttes».

Nous reproduisons ici un article paru le 1<sup>er</sup> février dernier et qui nous donne une analyse fort intéressante de l'attitude de l'Europe par rapport aux derniers événements d'Afrique du Nord avec une extension concernant le Maroc.

*Les sous-titres sont de notre rédaction*

Une dictature, la Tunisie? L'Egypte, une dictature? En voyant les médias se gargariser maintenant du mot «dictature» appliqué à la Tunisie de Ben Ali et à l'Egypte de Moubarak, les Français ont dû se demander s'ils avaient bien entendu ou bien lu. Ces mêmes médias et ces mêmes journalistes n'avaient-ils pas, durant des décennies, martelé que ces deux «pays amis» étaient des «Etats modérés»? Le vilain mot de «dictature», dans le monde arabo-musulman, n'était-il pas exclusivement réservé (après la destruction de l'«effroyable tyrannie» de Saddam Hussein en Irak) au seul régime iranien? Comment? Il y avait donc d'autres dictatures dans cette région? Et nos médias, dans notre exemplaire démocratie, nous l'auraient-ils caché?

Voilà, en tout cas, un premier dessillement que nous devons au peuple révolté de Tunis. Sa prodigieuse victoire a libéré les Européens de la «rhétorique d'hypocrisie et de dissimulation» en vigueur dans nos chancelleries et nos médias. Contraints de mettre bas les masques, ceux-ci font semblant de découvrir ce que nous savions depuis longtemps<sup>(1)</sup>, que les «dictatures amies» ne sont que cela: des régimes d'op-



pression. En la matière, les médias n'ont fait que suivre la «ligne officielle»: fermer les yeux ou regarder ailleurs confirmant l'idée que la presse n'est libre qu'envers les faibles et les gens isolés. Nicolas Sarkozy n'a-t-il pas eu l'aplomb d'affirmer, à propos du système mafieux du clan Ben Ali-Trabelsi, qu'en Tunisie, "il y avait une désespérance, une souffrance, un sentiment d'étouffement dont, il nous faut le reconnaître, nous n'avions pas pris la juste mesure»?

### L'aveuglement de l'Occident

«Nous n'avions pas pris la juste mesure...» En 23 ans... Malgré la présence sur place de services diplomatiques plus prolifiques que ceux de n'importe quel autre pays du monde... Malgré la collaboration dans tous les domaines de la sécurité (police, gendarmerie, renseignement...). Malgré les séjours réguliers de hauts responsables politiques et

médiatiques qui y ont établi, de façon décomplexée, leur lieu de villégiature<sup>(2)</sup>... Malgré la présence en France de dirigeants exilés de l'opposition tunisienne maintenus à l'écart, comme des pestiférés, par les autorités françaises et quasiment interdits d'accès, pendant des décennies, aux grands médias... Ruine de la démocratie.

En vérité, ces régimes autoritaires ont été (et continuent d'être) complaisamment protégés par les démocraties européennes au mépris de leurs propres valeurs et au prétexte qu'ils constituaient des remparts contre l'islamisme radical<sup>(3)</sup>. Le même argument cynique utilisé, à l'époque de la guerre froide, par l'Occident pour soutenir des dictatures militaires en Europe (Espagne, Portugal, Grèce, Turquie) et en Amérique latine, en prétendant empêcher ainsi l'arrivée du communisme au pouvoir.

### **Une nouvelle vision du monde arabe**

Quelle formidable leçon donnent les sociétés arabes révoltées à ceux qui, en Europe, ne les décrivaient qu'en termes manichéens: soit des masses dociles soumises à des satrapes orientaux cor-

rompus, soit des foules hystériques possédées par le fanatisme religieux. Or voilà qu'elles surgissent soudain, sur les écrans de nos ordinateurs ou de nos téléviseurs (cf. l'admirable travail d'Al-Jazeera), préoccupées de progrès social, aucunement obsédées par la question religieuse, assoiffées de liberté, excédées par la corruption, détestant les inégalités et réclamant la démocratie pour tous, sans exclusives.

Loin des caricatures binaires, ces peuples ne constituent nullement une sorte d'«exception arabe» mais apparaissent semblables, dans leurs aspirations politiques, au reste des sociétés urbaines modernes éclairées. Le tiers des Tunisiens et presque un quart des Egyptiens naviguent régulièrement sur Internet. Comme l'affirme Moulay Hicham El Alaoui: «Les nouveaux mouvements ne sont plus marqués par les anciens antagonismes comme l'anti-impérialisme, l'anti-colonialisme ou l'anti-sécularisme. Les manifestations de Tunis et du Caire ont été dépourvues de tout symbolisme religieux. C'est une rupture générationnelle qui réfute la thèse de l'exceptionnalisme arabe. De





plus, ce sont les nouvelles technologies de communication de l'Internet qui animent ces mouvements. Ceux-ci proposent une nouvelle version de la société civile où le refus de l'autoritarisme va de pair avec le rejet de la corruption<sup>(4)</sup>. »

### **Le rôle des réseaux Internet**

Grâce notamment aux réseaux sociaux numériques, les sociétés, aussi bien en Tunisie qu'en Egypte, se sont mobilisées à très grande vitesse et ont pu bousculer les pouvoirs en un temps record. Avant même que les mouvements aient eu l'occasion de « mûrir » et de favoriser l'émergence en leur sein de dirigeants nouveaux. C'est une des rares fois où, sans leader, sans organisation dirigeante et sans programme, la simple dynamique de l'exaspération des masses a suffi à faire triompher une révolution.

C'est un instant fragile, et des puissances travaillent sans doute déjà, notamment en Egypte, à faire en sorte que « tout change pour que rien ne change », selon le vieil adage du Guépard. Ces peuples qui conquièrent leurs libertés doivent garder à l'esprit l'avertissement de Balzac: « On tuera la presse comme on tue un peuple, en lui donnant la liberté<sup>(5)</sup>. » Les « démocraties de surveillance » sont infiniment plus habiles à domestiquer, en toute légitimité, un peuple que

les anciennes dictatures. Mais cela ne justifie en rien le maintien de celles-ci. Ni ne doit ternir l'ardeur de mettre à bas une tyrannie.

L'effondrement de la dictature tunisienne a été si rapide que les autres peuples maghrébins et arabes en ont conclu que ces autocraties - parmi les plus anciennes du monde - étaient en réalité profondément vermoulues, et n'étaient donc que des « tigres en papier ». La démonstration s'est encore vérifiée en Egypte.

D'où cette impressionnante levée des peuples arabes qui fait inévitablement penser à la grande floraison des révolutions à travers l'Europe de 1848, en Jordanie, au Yémen, en Algérie, en Syrie, en Arabie Saoudite, au Soudan et au Maroc.

### **Et le Maroc ?**

Dans ce dernier pays, une monarchie absolue où le résultat des « élections » (toujours truquées) reste déterminé par le souverain qui désigne selon son bon vouloir les ministres dits « de souveraineté », quelques dizaines de familles proches du trône continuent d'accaparer les principales richesses<sup>(6)</sup>. Les câbles diffusés par WikiLeaks ont révélé que la corruption y atteignait des niveaux d'indécence faramineux, plus élevés que dans la Tunisie de Ben Ali, et que les réseaux mafieux conduisaient toujours au Palais. Un pays où la pratique de la torture est généralisée et le bâillonnement de la presse constant.

Pourtant, comme la Tunisie de Ben Ali, cette « dictature amie » bénéficie d'une très grande indulgence, dans nos médias et chez la plupart de nos responsables politiques<sup>(7)</sup>. Ceux-ci minimisent les signes qui montrent le début d'une « contagion » de la révolte. Déjà quatre

personnes s'y sont immolées par le feu. Des manifestations de solidarité avec les révoltés de Tunisie et d'Égypte ont eu lieu à Tanger, à Fez et à Rabat [8]. Saisies de crainte, les autorités ont préventivement décidé de subventionner les denrées de première nécessité pour éviter des «révoltes du pain». D'importants contingents de troupes auraient été retirées du Sahara Occidental et acheminées à la hâte vers Rabat et Casablanca. Le roi Mohammed VI et quelques collaborateurs se seraient spécialement déplacés en France, le

week-end du 29 janvier, pour consulter des experts en matière de maintien de l'ordre du ministère français de l'Intérieur<sup>(9)</sup>.

Même si les autorités démentent ces deux dernières informations, il est clair que la société marocaine suit avec exaltation les événements de Tunisie et d'Égypte. Prête à rejoindre l'élan de ferveur révolutionnaire pour briser enfin le carcan féodal. Et à demander des comptes à tous ceux qui, en Europe, pendant des décennies, furent les complices des «dictatures amies».



## Notes

1. Lire, par exemple, Jacqueline Boucher, «La société tunisienne privée de parole», et Ignacio Ramonet, «Main de fer en Tunisie», *Le Monde diplomatique*, respectivement février 1996 et juillet 1996.
2. Alors que Mohammed Bouazizi s'était immolé par le feu dès le 17 décembre 2010, que l'insurrection gagnait l'ensemble du pays et que des dizaines de Tunisiens révoltés continuaient de tomber sous les balles de la répression béaliste, le maire de Paris, Bertrand Delanoé, et la ministre des Affaires étrangères, Michèle Alliot-Marie, trouvaient parfaitement normal d'aller fêter allégrement le réveillon en Tunisie.
3. En même temps, et sans apparemment mesurer la contradiction, Washington et ses alliés européens soutiennent le régime théocratique et tyrannique de l'Arabie Saoudite, principal foyer officiel de l'islamisme le plus obscurantiste et le plus expansionniste.
4. <http://www.medelu.org/spip.php?article710>
5. Honoré de Balzac, *Monographie de la presse parisienne*, Paris, 1843.
6. Lire Ignacio Ramonet, «La poudrière Maroc», *Mémoire des luttes*, septembre 2008. <http://www.medelu.org/spip.php?article111>
7. De Nicolas Sarkozy à Ségolène Royal, en passant par Dominique Strauss-Kahn qui possède un «ryad» à Marrakech, des dirigeants politiques français n'ont eu aucun scrupule à séjourner dans cette «dictature amie» durant les récentes vacances de fin d'année.
8. *El País*, 30 janvier 2011 <http://www.elpais.com/../Manifestaciones/Tanger/Rabat>
9. Lire *El País*, 30 janvier 2011 <http://www.elpais.com/..Mohamed/VI/va/vacaciones..> et Pierre Haski, «Le discret voyage du roi du Maroc dans son château de l'Oise», *Rue89*, 29 janvier 2011. <http://www.rue89.com/..le-roi-du-maroc-en-voyage-discret...188096>

## SUITE DES EVENEMENTS TRAGIQUES APRES LE 8 NOVEMBRE 2010

Dans notre dernier numéro, nous vous relations les événements tragiques du campement de l'Espérance, Gdeim Izik. L'Association Sahraouie des Victimes des violations des Droits de l'Homme commises par l'Etat du Maroc (ASVDH) a publié un rapport très complet de ce qui s'est passé pendant et après la destruction de ce campement. Nous revenons donc sur la suite de ces événements.

### 8 novembre 2010

Dès que la nouvelle de la destruction du campement arrive à El Ayoun, les Sahraouis de la ville vont aux informations pour savoir ce qu'il advient des leurs. Quand ils apprennent la violence sur place des forces marocaines, de très nombreux Sahraouis, en particulier des jeunes, se rassemblent et crient leur «colère extrême».

Ils scandent des slogans demandant le droit à l'autodé-termination et le départ de l'Etat marocain.

Les forces de sécurité marocaines n'avaient pas anticipé une telle réaction. La ville était donc presque vide de toutes

forces de sécurité – elles étaient regroupées à Gdeim Izik – à l'exception de quelques bâtiments de la mairie, de la préfecture et des locaux de la Minurso.

Les manifestants bloquent les rues, brûlent des voitures. Plusieurs bâtiments publics sont saccagés et incendiés: l'Académie régionale d'éducation et de formation, la Cour d'appel, le Centre régional d'investissements, la délégation à l'énergie et aux minéraux, le local de la télévision régionale, un collège, des bureaux d'arrondissement, deux bureaux de poste, 8 agences bancaires et un certain nombre de commerces privés.



A la mi-journée de ce 8 novembre, des forces de sécurité et de l'armée, de retour du campement, interviennent. Elles sont accompagnées de dizaines de civils marocains armés de bâtons, de matraques métalliques, de couteaux et d'outils tranchants. Ensemble, ils s'attaquent en particuliers aux jeunes, ils investissent des demeures sahraouies, les pillent et molestent leurs occupants, tout cela sous la conduite d'agents marocains.



### 9 novembre

Les émeutes se poursuivent. La riposte marocaine s'intensifie. On tire à balles réelles depuis un hélicoptère. De nombreux Sahraouis sont blessés. Certains vont se faire soigner à l'hôpital, mais d'autres y renoncent de peur d'être arrêtés et torturés. Ils se soignent tant bien que mal.

A l'hôpital, des Sahraouis meurent et on oblige leurs familles à les enterrer immédiatement, sans aucun rite, alors que des cérémonies officielles sont préparées pour les agents de sécurité marocains tués. Les autorités espèrent ainsi exciter les sentiments des Marocains contre les Sahraouis.

### Par la suite

Quatre jours après les événements du 8 novembre, plus de 160 personnes, selon des témoins, ont été libérées des geôles marocaines. Quelques jours plus tard, elles comparaitront devant le procureur général qui en déférera une vingtaine devant le tribunal militaire.

Par contre aucun Marocain ayant participé aux exactions avec les forces de l'ordre n'a été arrêté et aucune enquête n'a été menée sur ces actes.

De leur côté, les avocats des Sahraouis, ont parlé de tortures et de mauvais traitements endurés par leurs clients pen-

*Dans les rues de El Ayoun.*

dant leur captivité. Plusieurs accusés ont déclaré avoir été violés à l'aide de bouteille ou de matraques. Ils sentaient très mauvais parce que l'on avait uriné sur eux. Le juge d'instruction avait ainsi été contraint d'ouvrir les fenêtres de son bureau pour aérer les lieux.

Même si les autorités marocaines ont annoncé le retour à la vie normale, les écoles et les collèges n'ont rouvert leurs portes que deux semaines plus tard. Les forces de l'armée marocaine sont restées stationnées dans de nombreuses rues et quartiers de la ville.

Elles n'ont quitté les lieux que le 23 novembre, jour de l'arrivée de la chargée des affaires du Maghreb au ministère des affaires extérieures des Etats-Unis et du conseiller de son ambassade de Rabat. Le même jour les familles sahraouies ont été autorisées à visiter les détenus à la prison noire d'El Ayoun.

Le lundi 29 novembre, des affrontements entre étudiants marocains et sahraouis ont eu lieu dans un certain nombre d'écoles secondaires provoqués par les incitations à la violence mentionnées plus haut.

Tel a été le sort des Sahraouis après la destruction du campement de Gdeim Izir.

## SUITE DU PROCES DES 7 SAHRAOUIIS

Dans notre dernier numéro nous vous faisons un compte rendu des deux premières audiences du procès de 7 Sahraouis qui s'étaient déroulées dans la plus grande confusion. Une nouvelle audience a eu lieu le 14 janvier dernier à Casablanca.

Il faut noter – et nous en féliciter – qu'un membre de l'ambassade de Suisse au Maroc y participait comme observateur.

En voici quelques reflets tirés du rapport de l'observateur italien, l'avocat napolitain Francesco Marco de Martino.

Les avocats sahraouis de la défense ont boycotté la procédure car les conditions minimales pour un déroulement équitable du procès n'étaient pas réunies. Ils n'acceptaient pas les violentes manifestations politiques contre les accusés qui se déroulaient dans l'enceinte du tribunal et même à l'intérieur de la salle d'audience ni les agressions verbales et physiques contre les accusés, contre eux-mêmes et les observateurs. Finalement, ce sont des avocats marocains qui ont assuré la défense des accusés sahraouis.

Le procureur a requis le maximum de la peine, soit 5 ans de prison ferme. Le tribunal a annoncé la publication de son verdict pour la fin janvier, qui finalement a été reporté à une date inconnue..

Les observateurs ont en outre noté que devant le tribunal des manifestants, munis de banderoles, acclamaient «l'appartenance du Sahara Occidental» au Maroc. Un groupe de femmes criant leur fidélité au roi ont bousculé des observateurs, obligeant même le représentant de la Suisse à se réfugier derrière les barricades.

A l'entrée du tribunal, les observateurs se sont vus retirer leurs téléphones mobiles. Certains ont été fouillés. Par contre ce même accès au tribunal a été autorisé à des personnes portant le drapeau marocain ou le portrait du roi. Elles avaient le droit d'avoir un portable et s'en servaient sans gêne devant les policiers.



*Derrière les barreaux.*

## DISPARUS SAHRAOIS ET MAROCAINS:

C'est dans une discrétion insolente, dans un mépris des victimes et de leurs familles que le rapport élaboré par l'instance marocaine Équité et Réconciliation est sorti au début de cette année. Comme s'il s'agissait d'un procès verbal, d'un rapport comptable. La disparition forcée est un crime trop grave, un crime contre l'humanité, ne l'oublions pas, pour que le Maroc ici responsable de la mort de 938 personnes, marocaines et sahraouies pense qu'il peut s'en sortir en proposant sans état d'âme une « simple » liste de noms de victimes. De ces 938 victimes, mortes suite à la torture et à des traitements dégradants et inhumains, 640 ont été tuées par l'armée marocaine ou les services marocains de sécurité. Parmi ces 640 morts, 352 sont sahraouis, dont plus de 20 sont des enfants de moins de 14 ans, plus d'une trentaine sont des femmes, en plus de plusieurs personnes âgées.

Des dizaines de fois nous avons demandé au Maroc, dès les années 80, de libérer les disparus qu'il détenait dans ses bagnes. Toujours avec le même aplomb, il a répondu aux instances internationales qu'il ne détenait aucun disparu dans ses geôles. Aujourd'hui, il annonce la mort d'au moins 638. Il n'a jamais reconnu que ces bagnes étaient des lieux de tortures et des mouiroirs lorsque nous lui posions cette même question. Pourtant en 1991, environ 300 Sahraouis ont été libérés dans des conditions psychiques et physiques extrêmement précaires.

Les familles des Sahraouis disparus dont les noms viennent d'apparaître ne peuvent pas se situer dans un processus qui devrait aboutir à la réconciliation. Elles veulent savoir ce que sont devenus leurs fils ou filles, mères, pères, enfants, où ils sont enterrés. La réconciliation demande que justice soit rendue et dans le cadre

de cette justice un premier pas est de pouvoir honorer ses morts. Ce ne sera que plus tard, quand la lumière sera faite, que le Maroc se décidera à reconnaître la vérité et ses suites juridiques, qu'une nouvelle période de l'histoire pourra commencer. Ces hommes, ces femmes et ces enfants ont été enlevés dans le cadre du conflit du Sahara Occidental et tant que le conflit n'est pas résolu, les disparitions ne sont pas complètement éradiquées. Une véritable justice ne peut pas être rendue. Les dernières disparitions ont encore eu lieu lors de la répression de Gdeim Izik à la fin de 2010.



Les listes de noms que contient ce rapport doivent être remises au groupe de travail sur la disparition forcée qui doit interpellier le Maroc, lui demander des précisions et des comptes. La nouvelle Convention sur les disparitions forcées et involontaires donnent toutes les indications formelles pour entrer en discussion avec le Maroc sur la base des informations fournies par le rapport de la Commission Équité et Justice.

Dans les prochaines semaines, notre comité va opérer un travail de mise en regard de la liste des disparus, recueillie en 2002 à Smara au Sahara Occidental occupé (lorsque plusieurs de ses membres avaient rencontré des familles de disparus) avec les noms de la liste produite par l'instance marocaine. Nous interpellons alors les instances internationales et nous aurons très certainement, chères lectrices et chers lecteurs, besoin de votre soutien et de votre intervention.

## JOHN BOLTON DENONCE L'ABSENCE DE PROGRES SUR LE REFERENDUM

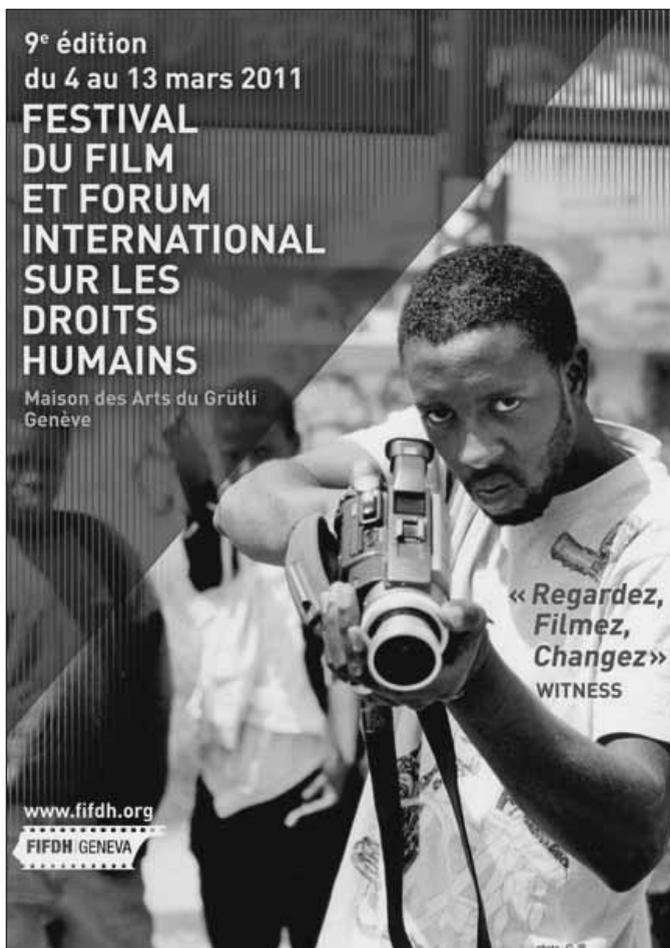
Washington, 29 jan.2011

L'ancien ambassadeur américain aux Nations Unies, M. John Bolton, a dénoncé au Congrès américain l'absence de progrès pour la tenue d'un référendum au Sahara Occidental, qualifiant cette situation de « grande tragédie ».

«Après toutes ces années d'efforts, je suis perplexe par notre incapacité d'organiser un référendum au Sahara Occidental afin de permettre au peuple

sahraoui, d'une manière réellement démocratique, d'exprimer son point de vue sur ce qu'il veut pour l'avenir de son pays» a-t-il déploré.

Pour M. Bolton, qui avait également travaillé avec l'ancien envoyé spécial des Nations Unies sur le Sahara Occidental, M. James Baker, « cette situation est une grande tragédie et j'espère ne perdre aucune occasion pour cette région afin de voir ce que les institutions démocratiques légitimes pourraient faire ».



**Festival International du Film  
et du Forum des Droits  
de l'Homme (FIFDH)**

**SOIRÉE**  
**8 mars 2011**  
**20 h 30**  
**Grütli – Genève**

**EL PROBLEMA**  
**Témoignage du peuple  
sahraoui**

**Documentaire**  
**de Jordi Ferrer et Pablo Vidal**

*Débat*  
*avec Ghalia Djimi, présidente*  
*de l'Association sahraouie des*  
*victimes des violations graves*  
*des Droits de l'Homme,*  
*Francesco Bastagli,*  
*ex commandant des forces*  
*onusiennes (MINURSO)*  
*au Sahara Occidental,*  
*et Ignacio Cerbrero, journaliste*  
*à El Pais, intervenant*  
*dans le film.*

2/02/2011



## Conseil économique et social

ECOSOC/6458  
ONG/712

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

### LE BIRDHSO A L'ECOSOC

Le Comité des ONG de l'ONU à New York a examiné, le 8 février dernier, 31 demandes d'accréditation d'ONG du monde entier auprès du Conseil économique et social (ECOSOC). 6 d'entre elles ont été admises et 26 autres ont vu leur requête reportée dans l'attente de réponses à des questions posées.

Parmi elles figurait le Bureau International pour le Respect des Droits de l'Homme au Sahara Occidental (BIRDHSO), dont le siège est à Genève et avec lequel nous entretenons de nombreux contacts.

**Voici ce qu'en dit le rapport publié par l'ECOSOC :**

*Dans un premier temps, «Le Bureau international pour le respect des droits de l'homme au Sahara Occidental n'a pas pu prendre la parole. Plusieurs délégations, en particulier le Maroc, ont a nouveau soulevé la question de l'examen des dossiers d'ONG ayant un certificat d'enregistrement de deux ans ou moins...*

Le BIRDHSO a, sans peine, fourni les documents demandés, et à l'audience du lendemain :

*«Le Comité a également décidé de reporter l'examen de la demande du Bureau international pour le respect des droits de l'homme au Sahara occidental à la demande des représentants du Maroc, du Pakistan, du Sénégal et du Burundi. Si le chef de la Branche des ONG du Département des affaires économiques et sociales (DESA) a indiqué que cette organisation avait fourni cinq preuves de son existence juridique, le représentant du Maroc a estimé que les autorisations de rassemblement, les commandes d'outils informatiques et les*

*rapports de mission d'observation ne pouvaient être considérés comme des preuves d'une existence juridique. Cette question a été jugée fondamentale par la représentante du Burundi*

*L'ONG a apporté de nombreuses preuves depuis 2002, a commenté l'Observatrice de la Suisse, assise, a-t-elle précisé, à côté d'un représentant de l'organisation. Tous les documents en ligne sont une preuve suffisante, a-t-elle ajouté avant que le représentant du Maroc ne relève que les statuts présentés par cette ONG n'étaient ni signés ni cachetés. Pourquoi focalise-t-elle toute son attention sur le Maroc, s'est demandé le représentant du Sénégal ?*

**Il est intéressant de noter les arguties du Burundi et du Maroc... et la «naïveté» du Sénégal. Elles sont l'illustration parfaite du proverbe qui dit quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage. C'est aussi la preuve de la faiblesse de leurs arguments qui, malheureusement, font encore mouche dans les milieux de l'ONU.**

## UN COURS DE LANGUE UN PEU DIFFERENT

**Apprendre l'arabe dans les campements sahraouis près de Tindouf tout en s'engageant pour des projets de développement, c'est possible!**

**En collaboration avec le ministère sahraoui de la jeunesse et du sport, deux ethnologues allemands et leur groupe organisent des séjours linguistiques et des voyages de découverte au Sahara.**

**Ce projet a été lancé en février 2010. Il est reconduit en ce moment et d'autres possibilités s'offrent pour mars et avril. Ces voyages s'adressent à tous.**

**Pour plus d'informations et pour les programmes 2011, consulter:**

**<http://www.ethnatour.de>**

**Ou s'adresser à Jukta Smajdli (Goethe Universität Frankfurt am Main):**

**[j.smajdli@gmx.de](mailto:j.smajdli@gmx.de)**

*Voici l'interview de Hendrik Specken, participant au premier*

### **Quel était votre motivation personnelle pour vous lancer dans cette aventure ?**

Mon intérêt pour le conflit du Sahara Occidental a été certainement la motivation principale. Je voulais voir sur place la situation des réfugiés et essayer de comprendre ce que signifie pour les gens de là-bas d'être partie prenante à ce conflit, comment ils organisent leur vie. On oublie facilement que derrière les grandes, (et dans le cas du Sahara plutôt les petites) manchettes des journaux, il y a des êtres humains et leurs histoires.

### **Comment vous informez-vous sur le conflit ?**

J'utilise surtout Internet comme source d'informations. Il y a, de temps en temps, des nouvelles du Sahara Occidental sur Al-Jazira. Sinon, je lis des blogs.

### **Comment vous êtes-vous préparé pour le séjour dans le désert ?**

Pour moi, il était difficile d'imaginer la vie dans les camps et donc la préparation n'a pas été facile. Néanmoins, je me suis informé des derniers développements du conflit, en particulier en ce qui concerne les droits humains au Sahara Occidental et de la situation dans les camps de réfugiés.

### **Combien de personnes ont participé à ce cours de langue ?**

Nous étions, à tous égards, un groupe très hétéroclite d'environ 30 personnes. Parmi eux se trouvaient des gens de Suisse, d'Autriche et d'Allemagne, âgés de 20 à 70 ans. Les plus nombreux étaient des étudiants. Les niveaux de langue étaient très variables: de débutant à avancé.



### **Où et comment les participants étaient-ils logés ?**

Ce sont des familles d'accueil dans le camp de réfugiés d'El Aaiun qui nous ont logés. Je me suis senti très à l'aise

dans «ma famille». Il est très difficile de dire quelque chose sur la vie familiale, car je crois que nous avons très fortement bouleversé la vie normale par notre visite, mais dans un sens positif.

Dans la nôtre, comme dans beaucoup d'autres familles, il n'y avait pas d'homme, ce qui signifie que c'est notre mère d'accueil qui tenait les rênes. C'est notre frère et nos deux sœurs d'accueil qui se sont occupés de nous, nous ont montré le camp, ont répondu à nos questions, ont discuté et rigolé avec nous!

### **Comment se déroulait votre vie quotidienne et le programme durant les quatre semaines?**

À côté des leçons d'arabe qui avaient généralement lieu du matin à l'après-midi, nous avons eu des activités, parfois avec les familles ou bien nous avons visité en groupe d'autres camps de réfugiés et les institutions du lieu. Nous avons aussi roulé jusqu'aux dunes. Le programme était diversifié et a été adapté selon nos souhaits.

J'ai cependant ressenti comme très déprimantes la routine et la monotonie de la vie dans ce désert inhospitalier. Il m'est difficile d'imaginer comment ce manque de perspectives est vécu quand vous n'avez pas la possibilité de vous en aller au bout de 4 semaines.

### **Avez-vous eu des difficultés à vous habituer aux conditions de vie modeste?**

Non, je n'ai pas eu de difficultés d'adaptation. Comme je savais qu'au bout d'un mois, je retrouverais mon luxe habituel, j'ai même ressenti comme un sentiment de libération. Bien sûr, c'est une question de perspective et parler d'un sentiment de libération quand ces conditions pèsent lourdement sur la vie d'autres personnes peut sembler un peu déplacé.

### **Avez-vous fait des progrès dans vos connaissances de la langue arabe?**

Comme le cours a eu lieu de cette manière pour la première fois, il y a cer-

tainement des améliorations à y apporter en ce qui concerne l'enseignement. Il est cependant certain que j'ai pu améliorer mes connaissances et les consolider.

### **Avez-vous eu des discussions critiques avec des Sahraouis?**

Les personnes avec qui j'ai parlé étaient profondément déçues par le processus politique de l'ONU. Ils se sentent clairement dans leur droit et il leur est incompréhensible qu'aucun progrès ne soit fait. J'ai eu le sentiment que leur patience à suivre la voie des négociations est à bout et qu'ils souhaitent le recours à d'autres moyens.

### **Qu'est-ce que vous n'oublierez pas?**

Ce qui restera inoubliable pour moi, c'est les relations avec la famille. Nous avons été rapidement adoptés et moi pour le moins je me suis senti très bien. Je suis encore étonné de l'hospitalité et de l'ouverture que nous avons rencontrées.

### **Avez-vous pu apprendre quelque chose des Sahraouis?**

Je pense que le mois passé dans les camps de réfugiés m'a appris beaucoup de choses inconscientes, il a élargi ma vision du monde et m'a marqué. En tout cas, j'ai appris à être plus patient. (rires)

### **Qu'aimeriez-vous souhaiter aux Sahraouis pour l'avenir?**

J'espère que les efforts diplomatiques de l'ONU apporteront un succès dans un futur proche et que les Sahraouis ne seront plus oubliés au milieu de toutes les crises, les guerres et autres événements qui font la une des médias.





## INVITATION

A l'occasion du 35<sup>e</sup> anniversaire  
de la République Arabe Sahraouie Démocratique

la représentation du Front Polisario en Suisse  
et le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui

vous invitent à la réception qu'ils donneront

**le jeudi 17 mars 2011**  
**de 19 h à 21 h**  
**à l'Hôtel Le Grenil à Genève**  
9, Avenue Ste Clotilde

### ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

#### Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8 – Tél. 032 846 14 89

Dr Jean-Claude Vautier – 1350 Orbe – Tél. 024 441 30 45

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – 2063 Fenin (NE) – Tél. 032 853 50 80

#### Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern